

ALLAMPS BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO

25
avril 2024



Dans ce numéro

Les délibérations du 09/04/2024

11 conseillers sont présents
et 3 ont donné un pouvoir

Alain BAYEUL est désigné
secrétaire de séance

Pour nous contacter :

tél : 03.83.25.42.12 ou
06.44.87.92.23

mairie.allamps@orange.fr

www.allamps.fr

Facebook : allamps et vous

Délibérations

Vote des taux communaux

Le conseil municipal a maintenu les taux communaux, à savoir 31,58 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 26,30 % sur les propriétés non bâties et 9,55 % pour la taxe d'habitation. Cette taxe ne concerne que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Vote des budgets primitifs

Commune

Le conseil municipal a voté le budget primitif à l'unanimité. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 636.301,83 € ; la section d'investissement s'équilibre à 574.111,94 €. Les dépenses concernent essentiellement l'aménagement de la place des fêtes (sanitaires PMR et aire de jeux), des travaux dans des logements communaux et l'aménagement du bistrot.

Eau

Le budget annexe de l'eau a également été voté à l'unanimité. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 75.777 € et celle de l'investissement à 113.979,98 €.

Attribution des subventions de fonctionnement

Le conseil a décidé à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

- Association des donneurs de sang - 200 €
- Pard'Hand 54 - ESAT - 100 €
- Hameçons de l'Aroffe - 100 €
- Entente Sud 54 - 700 €
- Restos du coeur - 100 €
- Centre social Arc en Ciel - 100 €

Classement d'une parcelle privée de la commune dans le domaine public

La parcelle cadastrée B 411, située au carrefour de la rue Clémenceau et de la route d'Housselmont, a été aménagée en parking pour les poids lourds et bus en 2002. Il a été proposé de classer cette parcelle dans le domaine public de la commune. En effet, cette zone de stationnement constante peut être juridiquement considérée comme une dépendance de la voie publique.

Informations diverses :

RAPPEL réunion "énergie citoyenne" : . La deuxième réunion, toujours en lien avec l'association Lorraine Energies Renouvelables, se tient ce **jeudi 18 avril à 18 h à la MJC**. Toutes les personnes désirant y participer sont les bienvenues.

Travaux halle couverte : Les travaux concernant les sanitaires PMR viennent de commencer. L'aménagement de l'aire de jeux sera réalisée courant mai. Ils sont financés par le Fonds Européen Agricole pour le Développement rural (FEADER) à hauteur de 61.148,15 € et par la Région Grand Est à hauteur de 35.912 €. Le montant total des travaux s'élève à 156.375,70 € HT.

A venir...

Campagne annuelle de dératisation : l'entreprise SAPIAN a reporté son intervention au mercredi 24 avril au matin. Vous pourrez retirer du produit auprès du conducteur lors de son passage au ralenti dans les rues du village.

RAPPEL - Nettoyage du château d'eau : Il sera réalisé le jeudi 25 avril à partir de 9 h. L'eau sera coupée à partir de 6 h et jusqu'à 14 h maxi.

Bistrot : 19 avril "soirée atelier et exposition de chaises design" ;

3 mai "soirée de clôture" : soirée Paëlla, inscription auprès de la mairie ou par mail à comitedesfetes@allamps.fr avant le 24 avril ; tarif : 15 € ; places limitées

Vendredi 24 mai à 19h : vous êtes toutes et tous invité(e)s à la rencontre de bilan des 14 soirées d'ouverture de l'hiver, à la halle sur la place des fêtes. Nous serons à l'écoute de vos remarques, souhaits pour les suites du bistrot d'Allamps, nous vous présenterons nos réflexions sur les modes possibles de poursuite et de gestion du bistrot, sur les travaux possibles sur la partie bistrot et sur la partie logement de l'étage, sur les aménagements extérieurs. Venez nombreux pour donner votre avis.

Fête des 4 bans : La rencontre annuelle entre les communes d'Allamps, Bulligny, Blénod-les-Toul et Vannes-le-Châtel aura lieu le mercredi 1er mai à partir de 12 h ; Pour les randonneurs, rdv à 11h00 devant le parvis de l'Eglise afin de se rendre sur le site par la forêt. Pour ceux qui souhaitent se restaurer sur place, possibilité de commander des pizzas et autres mets auprès du foodtruck "Bella Pizza". Réservation au 06.07.04.04.24.

Marché de producteurs : Samedi 4 mai de 9 h à 12 h à la Halle d'Allamps.

Trail et randonnée "Coeur de Meine" : il se déroulera cette année le dimanche 5 mai à Bulligny. Plus d'infos sur trailcoeurdemeine.fr

Cérémonie du 8 mai : La cérémonie regroupée avec les mairies de Gibeauveix, Uruffe et Vannes-le-Châtel se déroulera cette année à Uruffe ; RDV à 11 h 30 devant le monument aux morts. Le pot de l'amitié sera offert à l'issue. Vous êtes invités à assister à cette cérémonie.